

Chevreuse Citoyen

"Va béné" comme disent les Italiens , c'est tout "bénéf".

Au mois d'août, dans la bois du Château, sur le parking en haut de la côte de Milon, une entreprise est venue vider en toute illégalité ses gravats. Chaque matin, un nouveau tas, le temps de terminer une allée de garage ou une terrasse. Sur ce dépôt sauvage, quelqu'un avait écrit sur un post-it "Quel manque de civisme". C'est vrai, au-delà de la gêne occasionnée pour les usagers, c'est un coût pour la collectivité à travers DOMF. Eh oui, nos impôts vont servir à évacuer et traiter ces déchets. Cela a été fait début septembre mais déjà, un nouveau tas est arrivé. Si cet état vous avez fait des travaux, demandez à votre entreprise où sont les gravats...

Au-delà, il manque peut-être un document de suivi des déchets avec les demandes de travaux et permis de construire. Par exemple, un engagement sur l'honneur du propriétaire et de l'entrepreneur pour une mise en décharge légale.

Un local adiquat

Le Comité local de la Croix Rouge de Chevreuse distribue, chaque semaine, une aide alimentaire collectée dans les supermarchés de la région, à 65 familles.

Cette année cela va représenter environ 40 tonnes de nourriture qu'il faut collecter, stocker et distribuer. Pour cette opération, la Croix Rouge ne dispose que du local situé dans la cour de la bibliothèque construit du temps de Philippe Dugué à une époque où les besoins étaient moindres.

Ce local est vraiment trop petit pour assurer des conditions décentes de travail aux bénévoles qui assurent la distribution et aux bénéficiaires de l'aide alimentaire envoyée par l'assistante sociale.

Claude Génot conscient du problème avait tenté d'obtenir un bout de terrain communal, situé derrière les vestiaires. Charge à la Croix Rouge de trouver les subventions et le financement nécessaires. L'emplacement était idéal, discret, proche du centre-ville avec un parking facile d'accès. C'est tombé à l'eau ! Plouf ! Cela se transforme en un bureau supplémentaire pour la halte-garderie et l'on supprime le bureau dans le local actuel pour agrandir la surface de stockage. C'est une solution provisoire car l'effort de mobilité sociale demandé aux Communes va augmenter et forcément le nombre de bénéficiaires. Le problème se posera donc à nouveau.

C'est un sujet intercommunal mais l'intercommunalité, elle, triste toujours autant par son absence !

Merci à Jean-Paul Huchon et à la Gauche qui dirigent la région : le Pass Navigo Ile-de-France coûte désormais 70 €, en déconseil total. Prix de revient pour un salarié : 35 € par mois.

Le paradoxe est qu'à 9 € la semaine de parking à St-Rémy, stationner coûte plus cher que de voyager sur toute l'Ile de France. Cherchez l'erreur.

Un sujet à débattre au sein de l'intercommunalité. Mais quelle Intercommunalité ?

« Emmanuelle Delke-Kolic - Didier Lebrun